COUPE DE FRANCE PARA-GOLF SUR PITCH & PUTT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux. Les Règles de Golf pour golfeurs handicapés physique sont applicables.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à unefédération reconnue, dont l'index est **inférieur ou égal à 53.**

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 54 participants, retenus par ordre d'index à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 36 trous par jour

 1^{er} jour : Tour 1 et Tour 2 2^{em} jour : Tour 3 et Tour 4

Séries:

1ère série : Joueuses et joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 26.4

2ème série : Joueuses et joueurs d'index 26,5 à 53

Les séries par index seront validées définitivement après la clôture des inscriptions. En fonction du champ de joueurs, la Commission Sportive Nationale se réserve le droit de modifier les séries. Chaque série comportera au minimum 5 joueuses ou joueurs.

<u>Distance de jeu</u> : Les repères de jeu utilisés correspondront à un parcours de type Pitch & Putt (distance de jeu : 1200 mètres maximum pour 18 trous).

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1) directement sur le site Internet de la ffgolf. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

Les droits d'engagement sont de :

- 50 euros pour les adultes
- 20 euros pour les joueurs de 18 ans et moins (nées en 2003 ou après)

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premiers de chaque série.